

CLASSIFICATION DES INDICATEURS SELON LEUR DEGRE D'ELABORATION
ET DE DISPONIBILITE.

I - Indicateurs dont les informations chiffrées sont actuellement disponibles.
Il s'agit là d'indicateurs traduisant des phénomènes de structure dont les renseignements sont fournis (principalement par les recensements) avec une périodicité satisfaisante.

- 1. Taux d'activité féminine.
- 2. Taux de féminisation des actifs.
- 3. Taux de féminisation détaillé.
 - 3 a - par secteurs
 - 3 b - par branches
 - 3 c - par catégories d'activité économique
 - 3 d - selon le statut et la catégorie socio-professionnelle.
- 4. Taux de féminisation ou de non féminisation de certains métiers
- 5. Répartition de la population active féminine par niveau de qualification et selon :
 - 5 a - les branches
 - 5 b - les changements de profession
 - 5 c - la formation reçue.
- 8. Taux d'activité par âge.
- 9. Taux d'activité selon l'état matrimonial
- 10. Taux d'activité selon le nombre d'enfants.
- 11. Taux d'activité selon la catégorie socio-professionnelle du mar
- 22. Indicateur de mobilité professionnelle :
 - 22 a - volume
 - 22 b - fréquence
 - 22 c - Répartition des changements.
- 23. Migrations internes. Exode rural.
- 25. Taux de scolarisation des jeunes filles de 15 à 19 ans.
- 26. Taux de scolarisation et d'apprentissage en fonction de l'origine sociale.
- 27. Pourcentage de jeunes filles dans l'enseignement supérieur.



Fundação Cuidar o Futuro



28. Taux d'activité selon le diplôme obtenu :
- 28 a. Diplômes d'enseignement général.
 - 28 b. Diplômes professionnels.
29. Pourcentage de jeunes filles dans l'enseignement technique et professionnel. Taux d'apprentissage.
33. Formation professionnelle pour adultes:
- 33 a. Nombre de femmes stagiaires
 - 33 b. Nombre de sections féminines ou mixtes.
 - 33 c. Autre formation post-scolaire.
34. Indicateur d'équipement ménager
39. Indicateur de salaire :
- 33 a. Ecart moyen entre les salaires masculins et féminins.
 - 33 b. Revenus des hommes et des femmes en fonction du niveau de qualification.
 - 39 c. Nombre de femmes bénéficiant de l'indemnité de salaire unique.

Fundação Cuidar o Futuro



II - Indicateurs dont les données sont partiellement insuffisantes.

1) Indicateurs dont le contenu doit être complété :

- 7 - indicateur de surmenage
- 30 - indicateur d'adaptation de l'appareil de formation
- 31 - stabilité et déperdition de la formation apprise
- 36 - encadrement préscolaire
 - 36 a - crèches - pouponnières - jardins d'enfants
 - 36 b - gardiennage à domicile
 - 36 c - garde à domicile sous contrôle d'assistantes sociales
 - 36 d - maternelles

- 41 - Chômage.
 - 41 a - l'ancienneté de la demande
 - 41 b - le niveau de qualification
 - 41 c - les régions et les branches } Demande d'emploi non satisfaite selon : et par sexe

- 46 - Fonctions électives
 - Nombre de femmes parlementaires
 - - - - - conseillères municipales
 - - - - - Maires

2) Indicateurs dont la périodicité est trop longue ou irrégulière.

- 6 - Durée de mobilisation
 - 6 a - durée journalière de l'activité professionnelle
 - 6 b - durée du trajet
 - 6 c - durée de l'activité journalière selon l'état matrimonial et le nombre d'enfants.

- 44 - Absentéisme.
 - 44 a - Selon l'âge - l'état matrimonial - le nombre d'enfants - la durée du travail - l'éloignement - l'ancienneté - la catégorie socio-professionnelle - la qualification.

- 48 - Image de la femme dans la société - Enquêtes psycho-sociologiques.